SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20220489- LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Le fonds commun de titrisation (FCT) CASTANEA, ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, **et représenté par la société MCS ET ASSOCIES**, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 334 537 206, dont le siège social est à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, **agissant en qualité de recouvreur,** poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situé sur la commune de SAINT FRANÇOIS (97118) dans un ensemble immobilier dénommé « LE VILLAGE » au lieudit La Marina et cadastré sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AX	323	La Marina	47a 90ca

Portant sur le lot numéro UN (1), le lot numéro un (1) est le premier local en partant de l'Ouest, avec un accès au rez-de-chaussée. Il s'agit d'un local à usage d'habitation de type studio, comprenant un séjour, une kitchenette, une salle d'eau, et une loggia.
Et la jouissance exclusive d'un jardin.

Le bien est inoccupé.
Le syndic de copropriété est l'Agence AGIT SAINT-FRANCOIS Fontenoy Immobilier Saint-François Anse Champagne et la Marina Résidence des Boucaniers Bât D 97118 SAINT-FRANÇOIS.

Avec les 115 /10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 43 /100èmes des parties communes particulières au bâtiment A.

Les parkings sont intégrés dans les parties communes.
Le surplus du terrain est aménagé en voiries, piscine, et espaces verts.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 OCTOBRE 2023 sur la mise à prix de :

CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 28 août 2023
Signé : *La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*